

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine



Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaëtane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye /
Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Région administrative	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Santé	26
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Science, technologie et innovation	32
Culture et communications	35
Concepts et définitions	37

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

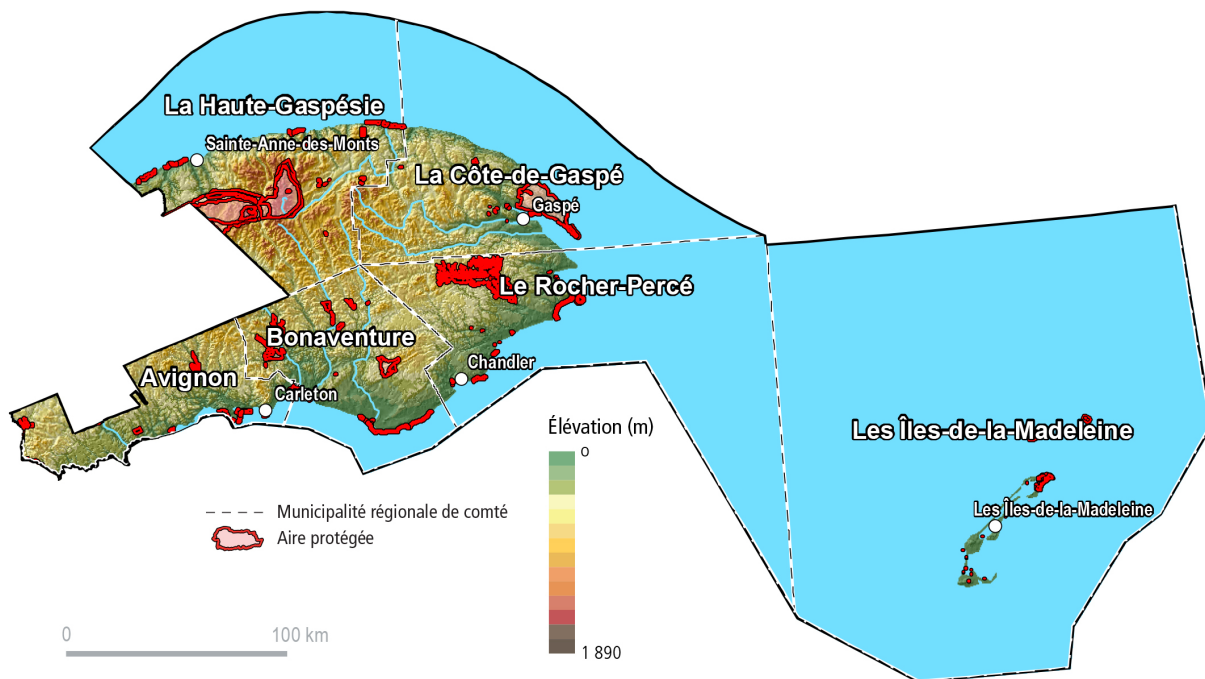
La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine couvre une superficie en terre ferme de 20 272 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Les Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé, La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie, Bonaventure et Avignon, et regroupe 54 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se trouvent, en totalité ou en partie, 131 aires protégées. Elles couvrent 1 466 km², soit 1,9 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est constituée de trois parcs nationaux du Québec, situés en totalité ou en partie dans la région et couvrant 662 km² : le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, le parc national de Miguasha et la majeure partie du parc national de la Gaspésie. La région comprend également 76 habitats fauniques (235 km²), le Parc national du Canada de Forillon (216 km²) et sept réserves écologiques (215 km²).



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la région a été couverte à 99,7 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, l'année de référence est 2004.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2004 dans le cas de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 24,3 % du territoire de la région est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes, des forêts de conifères et, dans une moindre mesure, des forêts de feuillus (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1). Il est important de préciser que, à l'échelle du Québec méridional, le quart des surfaces couvertes par les comptes des terres est constitué par des plans et des cours d'eau. Comme cette dernière classe comprend le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les régions côtières comme la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ressortent par la proportion relativement élevée de leur territoire correspondant à cette catégorie. Dans le cas de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 74,2 % du territoire est comptabilisé dans cette classe. Si l'on exclut cette classe, les forêts à couvert fermé représentent 94,3 %, dont 44,7 % sont des forêts mixtes et 39,1 % des forêts de conifères.

Les milieux humides couvrent 0,5 % du territoire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, et on en trouve presque autant de type herbacé ou arbustif que de type boisé.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 0,4 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 15^e rang de toutes les régions du Québec, devant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, comptent pour 0,2 % du territoire de la région gaspésienne et des Îles. De toutes les régions du Québec, elle est celle où les surfaces artificielles occupent la plus petite part de leur territoire.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 2004, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (2004)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	19 346	0,2	681 930	1,2
Terres agricoles	34 766	0,4	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	27 275	0,3	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	12 667	0,2	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure ¹	5 787 339	74,2	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	785 823	10,1	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	211 293	2,7	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	898 203	11,5	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	20 611	0,3	307 457	0,5
Total ²	7 797 322	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie des plans et cours d'eau intérieure comprend l'étendue d'eau du fleuve et du golfe du Saint-Laurent.

2. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote](#) Institut de la statistique du Québec, 99 p.

United Nations, European Union, Food and Agriculture Organization of the United Nations, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development et The World Bank (2014). [System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework](#), 346 p.

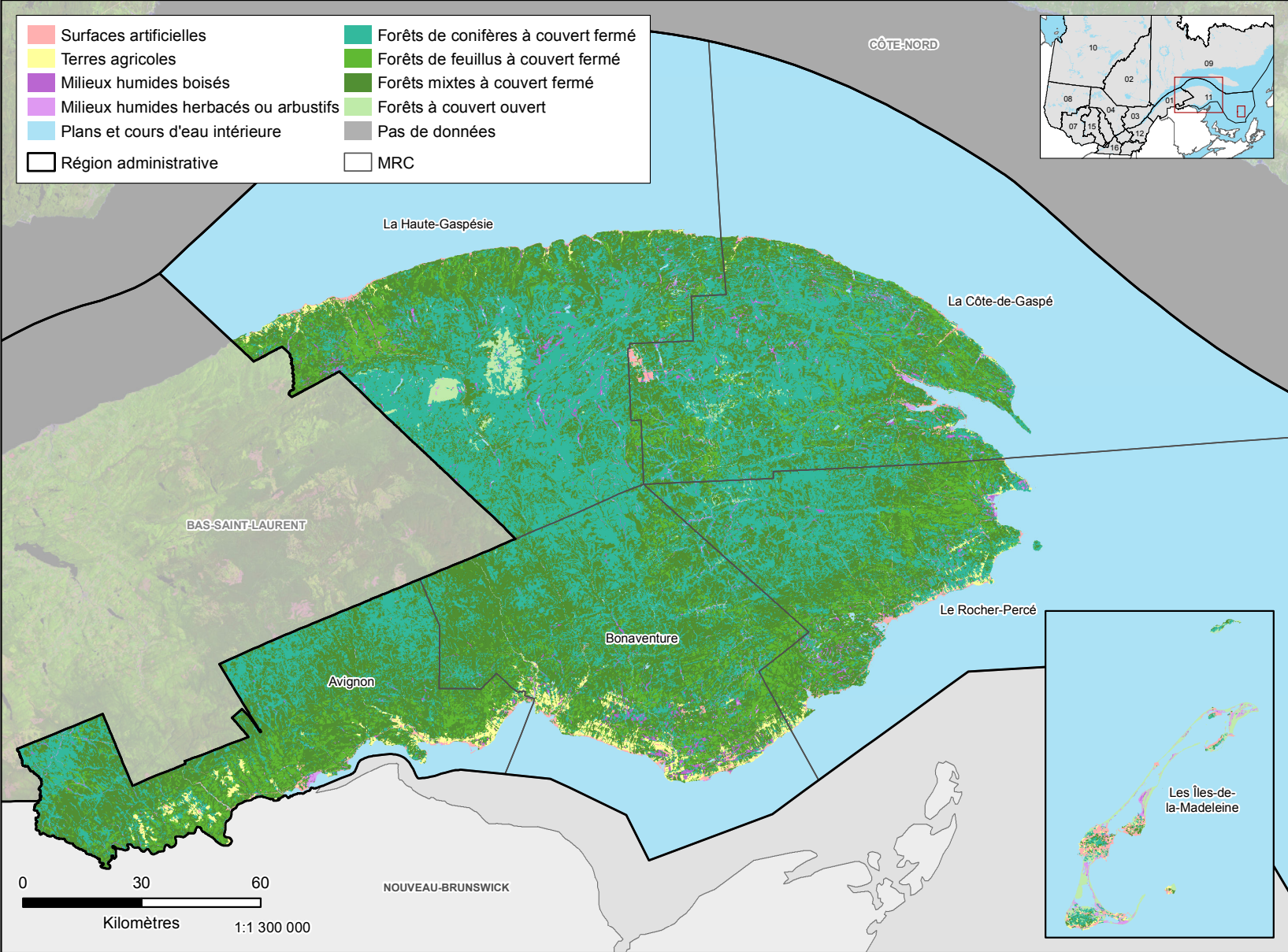
Uhde, Stéphanie, Guillaume Marchand, Sophie Brehain et Richard Barbeau (2010). [Les comptes de l'environnement et l'ap-proche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec](#). Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (2004)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comptait 92 500 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 1,1 % de la population du Québec. Elle arrive à l'avant-dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant le Nord-du-Québec et tout juste derrière la Côte-Nord.

Les MRC du Rocher-Percé, de La Côte-de-Gaspé et de Bonaventure regroupent chacune 19 % de la population régionale, avec plus de 17 000 habitants en 2014. Avignon et Les Îles-de-la-Madeleine viennent ensuite avec une part respective de 16 % et 14 %. La Haute-Gaspésie est la MRC la moins peuplée, ses 11 800 habitants représentant 13 % de la population de la région.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
Les Îles-de-la-Madeleine	13 055	13 165	12 844	12 484	1,7	– 4,9	– 9,5	13,2	13,5
Le Rocher-Percé	19 605	18 474	18 037	17 494	– 11,9	– 4,8	– 10,2	19,9	18,9
La Côte-de-Gaspé	18 854	17 953	18 076	17 770	– 9,8	1,4	– 5,7	19,1	19,2
La Haute-Gaspésie	12 934	12 361	12 130	11 762	– 9,1	– 3,8	– 10,3	13,1	12,7
Bonaventure	18 597	17 997	18 068	17 789	– 6,6	0,8	– 5,2	18,9	19,2
Avignon	15 544	15 256	15 318	15 173	– 3,7	0,8	– 3,2	15,8	16,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	92 472	– 7,0	– 1,5	– 7,1	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine voit sa population décliner depuis plusieurs années. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2014 y est de – 7,1 pour mille. Les pertes se sont accélérées comparativement à la période 2006-2011 (– 1,5 pour mille) et atteignent un niveau similaire à celui enregistré entre 2001 et 2006 (– 7,0 pour mille). Les années de déclin ont entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec; il est passé de 1,3 % en 2001 à 1,1 % en 2014.

Selon les données provisoires, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région où toutes les MRC comptent moins d'habitants en 2014 qu'en 2011. La Haute-Gaspésie (– 10,3 pour mille), Le Rocher-Percé (– 10,2 pour mille) et Les Îles-de-la-Madeleine (– 9,5 pour mille) enregistrent les déficits les plus importants de la région en 2011-2014. Ces déclin sont d'ailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC du Québec. Dans La Côte-de-Gaspé (– 5,7 pour mille), Bonaventure (– 5,2 pour mille) et Avignon (– 3,2 pour mille), les pertes sont plus modérées, mais contrastent avec le léger accroissement de la période 2006-2011 (autour de 1,0 pour mille).

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est nettement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 50,8 ans, le plus élevé de toutes les régions. Il est de 41,8 ans à l'échelle du Québec. La région se caractérise par la plus importante part de personnes âgées de 65 ans et plus (23,2 %) et la plus faible proportion de jeunes de moins de 20 ans (16,9 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes âgées est de 17,1 % et celui des moins de 20 ans, de 20,9 %. Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement inférieure en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (60,0 %) par rapport à l'ensemble du Québec (62,0 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Les Îles-de-la-Madeleine	12 484	1 919	7 821	2 744	100,0	15,4	62,6	22,0	50,4
Le Rocher-Percé	17 494	2 725	10 426	4 343	100,0	15,6	59,6	24,8	52,3
La Côte-de-Gaspé	17 770	3 072	10 956	3 742	100,0	17,3	61,7	21,1	49,8
La Haute-Gaspésie	11 762	1 814	7 009	2 939	100,0	15,4	59,6	25,0	53,0
Bonaventure	17 789	2 964	10 320	4 505	100,0	16,7	58,0	25,3	51,5
Avignon	15 173	3 100	8 905	3 168	100,0	20,4	58,7	20,9	47,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	15 594	55 437	21 441	100,0	16,9	60,0	23,2	50,8
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont une population plus âgée que la moyenne québécoise. En outre, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région, avec le Bas-Saint-Laurent, où toutes les MRC comptent une plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. La MRC d'Avignon affiche l'âge médian le plus bas de la région, soit 47,8 ans, ce qui est néanmoins bien supérieur à celui du Québec. Quatre des MRC de la région ont un âge médian supérieur à 50 ans, soit Les Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé, La Haute-Gaspésie et Bonaventure. La MRC de La Côte-de-Gaspé affiche quant à elle un âge médian à peine plus faible, de 49,8 ans. Par ailleurs, Les Îles-de-la-Madeleine et La Côte-de-Gaspé se distinguent par une proportion un peu plus forte d'individus d'âge actif que dans le reste de la région.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 46 700 femmes contre 45 800 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et, dans une moindre mesure, chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Cependant, à l'intérieur de la région, les MRC des Îles-de-la-Madeleine, de La Haute-Gaspésie, de Bonaventure et d'Avignon affichent plutôt une proportion équivalente d'hommes et de femmes chez les 20-64 ans. En outre, la MRC des Îles-de-la-Madeleine compte légèrement plus de femmes que d'hommes chez les 0-19 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Les Îles-de-la-Madeleine	948	971	3 911	3 910	1 247	1 497	6 106	6 378
Le Rocher-Percé	1 400	1 325	5 269	5 157	2 076	2 267	8 745	8 749
La Côte-de-Gaspé	1 573	1 499	5 511	5 445	1 726	2 016	8 810	8 960
La Haute-Gaspésie	918	896	3 508	3 501	1 369	1 570	5 795	5 967
Bonaventure	1 533	1 431	5 169	5 151	2 106	2 399	8 808	8 981
Avignon	1 609	1 491	4 444	4 461	1 455	1 713	7 508	7 665
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 981	7 613	27 812	27 625	9 979	11 462	45 772	46 700
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,6 points), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche la diminution la plus élevée (– 2,6 points). Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,7 point, comparativement à une baisse de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Avignon que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (11,7 %). À l'inverse, la MRC des Îles-de-la-Madeleine affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,3 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Le Rocher-Percé (– 4 points), La Haute-Gaspésie (– 3,1 points), Bonaventure (– 3,1 points), Avignon (– 3,0 points), La Côte-de-Gaspé (– 1,8 point), Les Îles-de-la-Madeleine (– 0,2 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Les Îles-de-la-Madeleine	3,5	4,0	3,5	3,3	3,3	– 0,2
Le Rocher-Percé	12,9	12,4	11,3	10,2	9,0	– 4,0
La Côte-de-Gaspé	6,7	6,5	6,0	5,6	4,9	– 1,8
La Haute-Gaspésie	14,1	14,1	11,9	11,1	11,0	– 3,1
Bonaventure	8,8	7,9	7,3	6,8	5,8	– 3,1
Avignon	14,7	14,3	13,4	13,0	11,7	– 3,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10,0	9,7	8,8	8,2	7,5	– 2,6
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 4,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (22,5 %) que pour les couples (4,6 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 5,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,8 point pour les couples. C'est Avignon qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (35,9 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Les Îles-de-la-Madeleine (13,3 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 2 090 familles à faible revenu, dont 1 010 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 2 730 en 2008 à 1 970 en 2012, soit une diminution de 27,8 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 9,1 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	10,0	9,7	8,8	8,2	7,5	– 2,6
Famille comptant un couple	6,4	6,1	5,4	5,0	4,6	– 1,8
Sans enfants	7,0	6,9	5,9	5,4	4,9	– 2,1
Avec 1 enfant	5,3	4,6	4,3	4,1	3,6	– 1,7
Avec 2 enfants	5,3	4,3	3,7	3,8	3,4	– 1,9
Avec 3 enfants et plus	9,8	9,4	9,7	8,4	9,2	– 0,6
Famille monoparentale	27,8	27,6	26,0	24,1	22,5	– 5,3
Avec 1 enfant	24,7	24,4	23,1	21,6	20,1	– 4,6
Avec 2 enfants	28,8	30,2	29,2	25,0	24,1	– 4,7
Avec 3 enfants et plus	52,8	48,6	47,1	44,1	36,4	– 16,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 2,6 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que toutes les MRC de la région profitent d'une croissance réelle : Le Rocher-Percé (+ 5,5 %), Avignon (+ 3,0 %), Bonaventure (+ 2,0 %), La Haute-Gaspésie (+ 1,6 %), Les Îles-de-la-Madeleine (+ 1,5 %), La Côte-de-Gaspé (+ 1,3 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 60 150 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le revenu médian le moins élevé (60 150 \$). Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2012 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Les Îles-de-la-Madeleine	67 242	68 280	1,5
Le Rocher-Percé	51 659	54 490	5,5
La Côte-de-Gaspé	66 425	67 290	1,3
La Haute-Gaspésie	50 924	51 760	1,6
Bonaventure	59 512	60 680	2,0
Avignon	55 754	57 430	3,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	58 654	60 150	2,6
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (37 130 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (57 730 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 4,8 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,4 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	56 908	57 730	1,4
Sans enfants	45 583	46 660	2,4
Avec 1 enfant	67 099	67 560	0,7
Avec 2 enfants	77 136	79 630	3,2
Avec 3 enfants et plus	77 463	78 140	0,9
Famille monoparentale	35 423	37 130	4,8
Avec 1 enfant	33 646	35 870	6,6
Avec 2 enfants	39 048	39 830	2,0
Avec 3 enfants et plus	36 240	40 660	12,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

Entre 2002-2004 et 2012-2014, en moyenne, l'emploi de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine passe de 33 900 à 36 800, soit une croissance de 8,6 %. Cette progression, plus rapide que celle de la population en âge de travailler, occasionne une hausse du taux d'emploi de 3,5 points. Ce dernier se fixe à 46,4 % à la fin de la période étudiée. Malgré la baisse de l'écart de la région par rapport à l'ensemble du Québec à ce chapitre, le taux d'emploi de la région demeure bien en deçà de la moyenne québécoise (59,9 %).

Tant l'emploi à temps plein (+ 1 900) que celui à temps partiel (+ 1 000) sont en hausse au cours de la période. De son côté, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total varie peu; elle est de 18,7 % en 2012-2014.

Entre 2002-2004 et 2012-2014, la croissance de l'emploi se concentre chez les femmes (+ 2 200) et les personnes de 30 ans et plus (+ 2 700).

On compte 1 700 chômeurs de moins dans la région entre le début et la fin de la période. Cette diminution combinée à la hausse de l'emploi fait fléchir de façon importante le taux de chômage. Il passe de 19,4 % à 15,0 %. À l'instar du taux d'emploi, l'écart séparant le taux de chômage de la région avec celui de l'ensemble du Québec s'amenuise; toutefois, elle continue d'afficher un retard à ce chapitre.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	42,1	43,3	1,2	3 971,9	4 378,4
Emploi	33,9	36,8	2,9 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	28,0	29,9	1,9 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	5,9	6,9	1,0 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	6,3	6,5	0,2	939,3	981,7
30 ans et plus	27,5	30,2	2,7 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	17,0	17,7	0,7	1 942,7	2 107,2
Femmes	16,9	19,1	2,2 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	7,6	8,1	0,5	924,7	872,9
Secteur des services	26,3	28,7	2,4	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	8,2	6,5	– 1,7 †	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	53,2	54,6	1,4	65,8 ††	64,8 ††
Taux de chômage	19,4	15,0	– 4,4 †	8,8 ††	7,7 ††
Taux d'emploi	42,9	46,4	3,5 †	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	17,4	18,7	1,3	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5%.

†† Variation significative au seuil de 5% entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 33 133 en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2013, en hausse de 1,0 % par rapport à 2012, qui suit l'augmentation de 0,6 % un an plus tôt. Des six MRC que compte la région, cinq ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en regard de 2012. Après avoir subi une baisse en 2012, Avignon connaît en 2013 la croissance la plus importante de la région, soit une hausse de 2,7 %. Contrairement aux MRC de la péninsule gaspésienne, le nombre de travailleurs diminue aux Îles-de-la-Madeleine (– 0,6 %). La baisse dans ce territoire insulaire touche davantage les hommes (– 0,8 %) que les femmes (– 0,4 %).

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, plus particulièrement dans Le Rocher-Percé où il grimpe de 2,1 points de pourcentage pour s'établir à 58,2 %. Malgré une croissance marquée, cette dernière présente le taux de travailleurs le plus faible au Québec. Pour une onzième année d'affilée, c'est La Côte-de-Gaspé qui a le taux de travailleurs le plus élevé de la région. Notons qu'aucun territoire supralocal dans la région n'affiche un taux de travailleurs au-dessus de celui du Québec (76,2 %).

Dans 100 des 104 MRC du Québec, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes. Toutefois, la situation est inverse dans deux des six territoires supralocaux de la région. En effet, dans Les Îles-de-la-Madeleine et Le Rocher-Percé, il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En revanche, c'est dans Avignon que l'écart en faveur des hommes est le plus prononcé. D'ailleurs, les disparités entre les sexes tendent à s'accroître légèrement dans cette MRC depuis 2010.

Revenu d'emploi médian

Dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru en 2013 de 1,1 % pour s'établir à 33 137 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, à l'exception de La Haute-Gaspésie et d'Avignon qui accusent une baisse en regard de 2012 de 0,8 % et de 0,1 % respectivement. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC de Bonaventure (+ 2,4 %) et de La Côte-de-Gaspé (+ 1,4 %).

D'ailleurs, la MRC La Côte-de-Gaspé continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 36 920 \$ en 2013, suivie par celles de Bonaventure (33 443 \$) et des Îles-de-la-Madeleine (33 252 \$). À l'autre bout du spectre, La Haute-Gaspésie (29 253 \$) demeure celle qui présente le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans Avignon que la différence entre les sexes est la plus prononcée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 22,6 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Bonaventure (19,4 %) et Le Rocher-Percé (16,1 %). C'est dans La Côte-de-Gaspé (8,7 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
Les Îles-de-la-Madeleine	4 809	4 781	-0,6	64,7	65,9	1,2	33 026	33 252	0,7
Hommes	2 319	2 300	-0,8	62,6	63,7	1,1	35 671	35 617	-0,2
Femmes	2 490	2 481	-0,4	66,8	68,1	1,3	30 320	31 516	3,9
Le Rocher-Percé	5 621	5 692	1,3	56,1	58,2	2,1	29 721	29 934	0,7
Hommes	2 858	2 861	0,1	55,9	57,5	1,6	32 155	32 229	0,2
Femmes	2 763	2 831	2,5	56,3	58,9	2,6	26 615	27 037	1,6
La Côte-de-Gaspé	6 948	7 019	1,0	69,1	70,8	1,7	36 400	36 920	1,4
Hommes	3 508	3 537	0,8	69,2	70,9	1,7	38 336	38 499	0,4
Femmes	3 440	3 482	1,2	69,0	70,7	1,7	34 531	35 138	1,8
La Haute-Gaspésie	3 759	3 811	1,4	56,6	58,5	1,9	29 482	29 253	-0,8
Hommes	1 894	1 913	1,0	56,7	58,6	1,9	33 445	31 669	-5,3
Femmes	1 865	1 898	1,8	56,4	58,5	2,1	26 000	26 874	3,4
Bonaventure	6 460	6 467	0,1	65,9	66,8	0,9	32 654	33 443	2,4
Hommes	3 211	3 250	1,2	65,5	67,1	1,6	37 163	36 961	-0,5
Femmes	3 249	3 217	-1,0	66,3	66,5	0,2	28 170	29 800	5,8
Avignon	5 220	5 363	2,7	63,5	65,2	1,7	33 208	33 190	-0,1
Hommes	2 591	2 677	3,3	63,9	65,7	1,8	38 271	37 651	-1,6
Femmes	2 629	2 686	2,2	63,1	64,7	1,6	28 639	29 133	1,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32 817	33 133	1,0	62,9	64,5	1,6	32 781	33 137	1,1
Hommes	16 381	16 538	1,0	62,5	64,2	1,7	36 189	35 957	-0,6
Femmes	16 436	16 595	1,0	63,2	64,8	1,6	29 196	30 236	3,6
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2013, le PIB de la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'élève à 2,7 G\$, ce qui constitue une part de 0,8 % dans l'économie du Québec. Il s'agit de la plus petite part parmi les régions administratives, tout juste derrière celle du Nord-du-Québec (1,0 %).

Par rapport à 2012, l'économie augmente légèrement de 0,3 %, un taux en deçà de la moyenne québécoise (+ 1,2 %). À l'inverse, la région affiche un taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2013 (+ 3,7 %) nettement plus élevé que celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec sur la même période (+ 2,8 %).

Produit intérieur brut par industrie

Comme la majorité des régions administratives, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a une économie tournée davantage vers les services. Ce secteur représente 70,9 % du PIB régional et sa production atteint 1,9 G\$ en 2013. Il s'agit d'une hausse de 2,1 % relativement à l'année 2012, soit une augmentation plus élevée que celle de l'ensemble du Québec (+ 1,9 %). De son côté, la production du secteur des biens se chiffre à 0,8 G\$, soit un déclin de 3,9 % par rapport à l'année précédente, nettement plus important que celui du Québec (– 0,5 %).

Bien que cette industrie relève moins d'importance pour l'économie régionale qu'elle le fait dans les autres régions du Québec – sa part dans le PIB se chiffre à 5,6 % en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de 13,4 % dans l'ensemble du Québec –, la baisse de la fabrication (– 6,9 %) explique en partie le recul du secteur des biens. Par ailleurs, l'industrie-clé de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse fléchit de 0,1 %. Ses quatre sous-industries constituent des bases économiques régionales et affichent toutes des résultats variables : les cultures agricoles et l'élevage (+ 10,1 %), la foresterie et l'exploitation forestière (+ 16,9 %), la pêche, la chasse et le piégeage (– 18,4 %) et les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (– 4,9 %). En ce qui concerne les deux autres bases économiques du secteur des biens, les services publics augmentent de 17,7 %, tandis que l'industrie de la construction enregistre une baisse de sa production (– 16,4 %). Cette dernière affiche de piètres résultats dans plusieurs régions du Québec et diminue de 3,1 % dans l'ensemble du Québec.

Du côté des industries des services, les trois bases économiques affichent une hausse de la production : les autres services, sauf l'administration publique (+ 5,1 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 3,0 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (+ 1,7 %). Il s'agit toutefois d'un ralentissement par rapport aux augmentations de ces secteurs observées en 2012 : respectivement 11,5 %, 4,9 % et 2,9 %. Les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement font un bond de 9,7 %, à la suite d'un recul de 3,0 % en 2012. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, qui occupe 13,8 % du PIB régional, augmente de 2,9 %, tout comme les administrations publiques (+ 2,9 %). Pour une deuxième année consécutive, le commerce de gros fléchit (– 1,7 %), tandis que le commerce de détail croît de 0,9 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$			%		
Ensemble des industries	2 140 391	2 659 909	2 668 193	100,0	3,7	0,3
Secteur de production de biens	562 440	807 140	775 983	29,1	5,5	- 3,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	158 300	176 151	175 945	6,6	1,8	- 0,1
Cultures agricoles et élevage	75 650	75 174	82 731	3,1	1,5	10,1
Foresterie et exploitation forestière	27 865	28 173	32 936	1,2	2,8	16,9
Pêche, chasse et piégeage	50 002	66 204	54 000	2,0	1,3	- 18,4
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	4 784	6 599	6 278	0,2	4,6	- 4,9
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	22 211	33 449	36 907	1,4	8,8	10,3
Services publics	x	141 345	166 407	6,2	...	17,7
Construction	x	294 603	246 281	9,2	...	- 16,4
Fabrication	148 188	161 592	150 443	5,6	0,3	- 6,9
Fabrication d'aliments	48 263	60 222	49 317	1,8	0,4	- 18,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	29 295	17 707	20 676	0,8	- 5,6	16,8
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	1 577 951	1 852 769	1 892 209	70,9	3,1	2,1
Commerce de gros	45 143	50 616	49 753	1,9	1,6	- 1,7
Commerce de détail	154 155	178 820	180 464	6,8	2,7	0,9
Transport et entreposage	88 657	97 653	99 997	3,7	2,0	2,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	29 469	34 043	33 892	1,3	2,4	- 0,4
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	291 608	356 854	367 099	13,8	3,9	2,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	44 384	63 217	60 741	2,3	5,4	- 3,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	32 187	39 182	42 963	1,6	4,9	9,7
Services d'enseignement	209 008	212 903	216 682	8,1	0,6	1,8
Soins de santé et assistance sociale	312 370	342 885	348 793	13,1	1,9	1,7
Arts, spectacles et loisirs	12 538	11 128	11 212	0,4	- 1,8	0,8
Hébergement et services de restauration	114 644	123 557	127 293	4,8	1,8	3,0
Autres services, sauf les administrations publiques	52 942	66 263	69 614	2,6	4,7	5,1
Administrations publiques	190 848	275 648	283 708	10,6	6,8	2,9

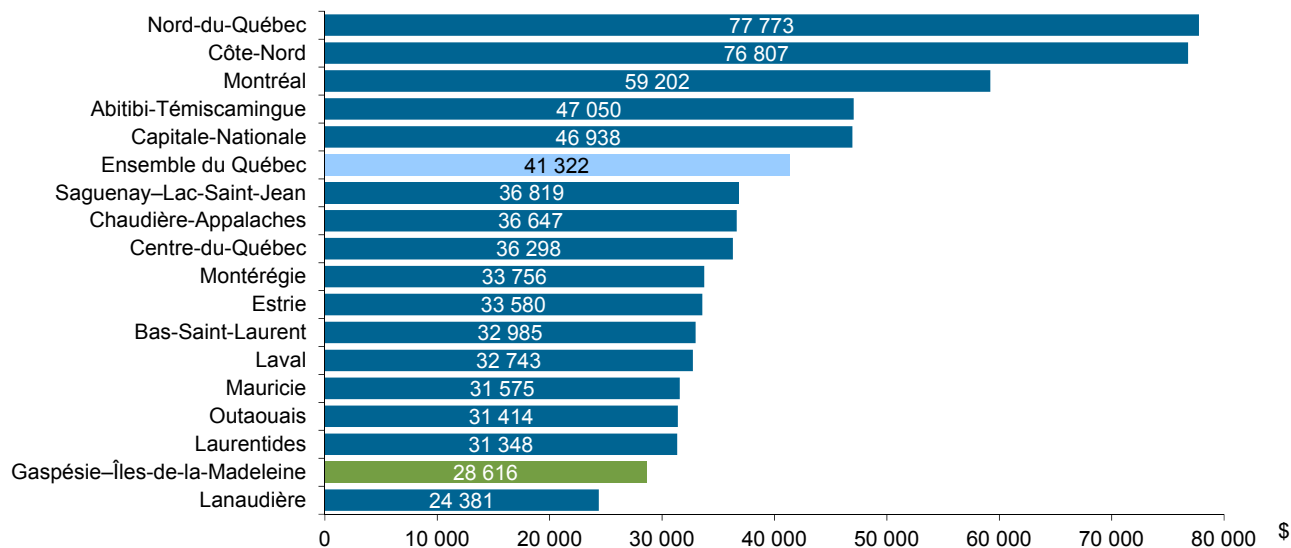
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Il se chiffre à 28 616 \$ en 2013 dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, soit le deuxième moins élevé au Québec (41 322 \$). Toutefois, sa croissance annuelle (+ 1,1 %) est nettement supérieure à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %).

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 5,0 % en 2012, le revenu disponible par habitant croît en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,6 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques. Néanmoins, la région affiche, pour une septième année consécutive, un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine					
Rémunération des salariés	14 670	15 250	16 306	17 328	17 495
Revenu mixte net	1 993	2 067	2 167	2 238	2 289
Revenu agricole net	16	13	4	12	12
Revenu non agricole net	1 255	1 274	1 338	1 342	1 312
Revenu des loyers des ménages	722	781	825	885	965
Revenu net de la propriété	1 182	1 218	1 337	1 376	1 499
Égal :					
Revenu primaire	17 845	18 535	19 809	20 942	21 282
Plus :					
Transferts courants reçus	8 044	8 071	8 248	8 620	8 723
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	42	44	46	44	45
Des administrations publiques	7 998	8 024	8 199	8 572	8 674
Administration fédérale	4 480	4 475	4 601	4 726	4 706
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	284	281	274	266	262
Prestation universelle pour la garde d'enfants	57	58	59	59	58
Prestations d'assurance-emploi	2 205	2 154	2 174	2 177	2 057
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 583	1 611	1 713	1 840	1 940
Transferts divers et autres	351	372	381	383	389
Administration provinciale	2 053	2 027	2 011	2 169	2 198
Indemnisations des accidentés du travail	451	433	432	420	430
Prestations d'assurance parentale	138	140	149	154	161
Aide sociale	549	541	532	528	538
Transferts divers	914	914	898	1 067	1 069
Administrations autochtones	71	74	66	51	51
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 393	1 447	1 520	1 626	1 719
Des non-résidents	4	4	4	4	4
Moins :					
Transferts courants payés	5 524	5 855	6 355	6 783	6 869
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	151	157	165	160	162
Aux administrations publiques	5 365	5 690	6 183	6 615	6 699
Impôts directs des particuliers	3 139	3 267	3 671	3 939	3 922
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	1 646	1 802	1 866	2 016	2 085
Autres transferts courants aux administrations publiques	581	622	647	660	693
Aux non-résidents	8	8	7	8	8
Égal :					
Revenu disponible	20 365	20 751	21 702	22 779	23 136

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En dépit d'une croissance plus rapide qu'au Québec au cours des dernières années, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine continue de présenter le revenu disponible par habitant le plus faible parmi les 17 régions administratives, il s'établit à 23 136 \$ en 2013. Au Québec, il atteint 26 774 \$ par habitant. Quoiqu'encore important, l'écart de revenu entre la région et la province s'est grandement estompé au fil du temps; il est passé de 4 665 \$ en 2007 à de 3 638 \$ en 2013.

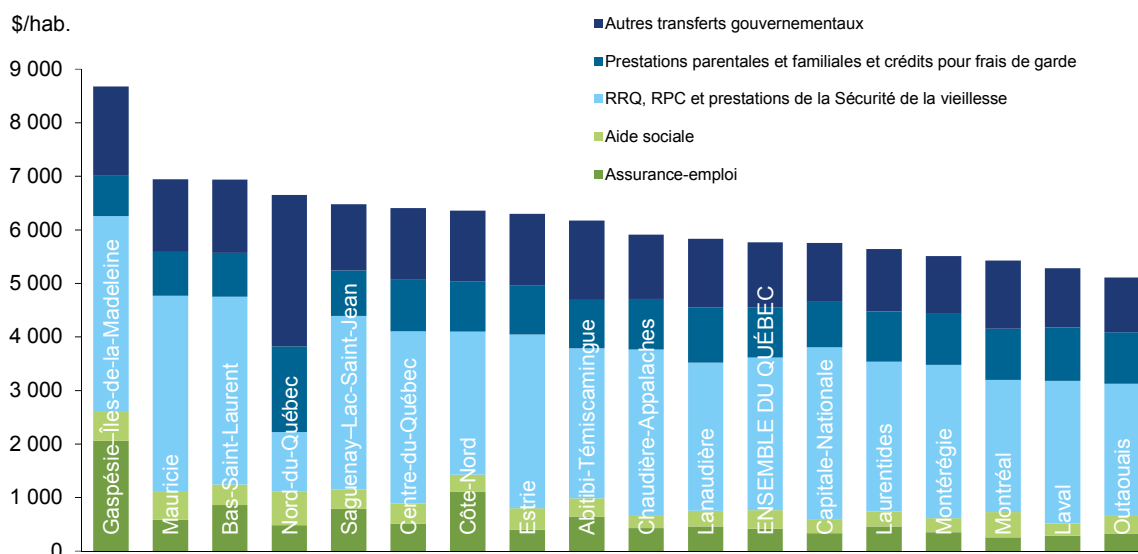
Le retard de la région par rapport au Québec s'explique essentiellement par la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, qui demeure largement plus faible en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Il faut dire que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen y sont nettement plus faibles que dans le reste de la province.

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Québec serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 8 674 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 \$ au Québec. En raison d'un taux de chômage supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ, du Régime de pensions du Canada (RPC) et de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 11,5 % en 2009 à 12,2 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2013 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, bien qu'à des degrés divers. Parmi les six MRC qui composent la région, seulement une connaît une croissance inférieure à celle observée au Québec (+ 0,9 %), soit La Haute-Gaspésie (+ 0,2 %). L'augmentation la plus forte est enregistrée dans la MRC de La Côte-de-Gaspé (+ 2,7 %), en raison notamment de l'accroissement marqué de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété. Cette dernière MRC (24 475 \$) est d'ailleurs celle qui affiche, avec Les Îles-de-la-Madeleine (25 478 \$), le revenu disponible le plus élevé de la région. En revanche, La Haute-Gaspésie continue d'afficher le revenu disponible le plus faible de toutes les MRC de la province. Notons qu'aucune MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 774 \$).

Par ailleurs, les résidents de la MRC du Rocher-Percé sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu plus de 9 600 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale sont les principaux transferts dans ce territoire de la péninsule gaspésienne. À l'inverse, c'est dans La Côte-de-Gaspé (7 619 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
Les Îles-de-la-Madeleine	22 977	23 146	24 201	25 192	25 478	1,1	2,6
Le Rocher-Percé	19 166	19 526	20 387	21 646	21 874	1,1	3,4
La Côte-de-Gaspé	21 645	21 888	22 890	23 825	24 475	2,7	3,1
La Haute-Gaspésie	17 770	18 115	18 977	19 973	20 011	0,2	3,0
Bonaventure	20 447	20 861	21 936	22 978	23 486	2,2	3,5
Avignon	20 040	20 794	21 636	22 823	23 116	1,3	3,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20 365	20 751	21 702	22 779	23 136	1,6	3,2
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

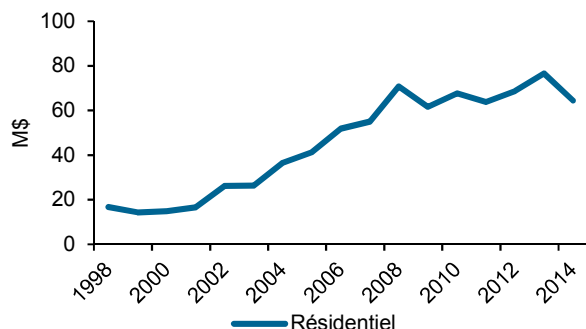
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine atteint 109,1 M\$ en 2014, en hausse de 1,7 % par rapport à 2013. La croissance s'observe dans le secteur commercial (+ 21,2 %), institutionnel (+ 269,3 %) et industriel (+ 3,4 %), alors que le secteur résidentiel est en baisse (– 15,8 %).

Figure 6.1

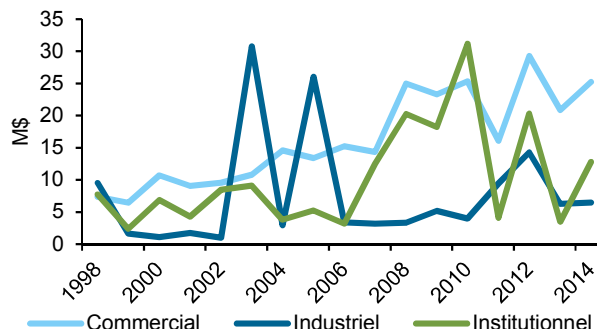
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Malgré cette hausse annuelle, la valeur des permis de bâtir de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se situe en dessous de sa moyenne 2010-2013, 115,3 M\$. La valeur des permis de bâtir du secteur commercial dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine est à son plus bas avec 524 k\$ en 2014, le résultat le plus faible depuis 1999. La municipalité de Chandler, dans la MRC du Rocher-Percé, voit également la valeur des permis de bâtir commerciaux atteindre un creux (840 k\$), la valeur la plus faible depuis 2005. Dans la MRC de Bonaventure, la municipalité de New Richmond connaît une très bonne année 2014 pour la valeur des permis de bâtir commerciaux avec 5,3 M\$, la valeur la plus élevée jamais enregistrée pour cette municipalité, la série de données débutant en 1998.

Dans la MRC d'Avignon, le secteur résidentiel est en pleine croissance dans la municipalité de Carleton-sur-Mer en 2014 avec 11,2 M\$ (moyenne 2010-2013 : 4,9 M\$). Cette valeur a largement dépassé son record de 6,0 M\$ en 2008. Mais elle est plutôt en décroissance dans la municipalité de Nouvelle (1,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,1 M\$). Dans la MRC de Bonaventure, les municipalités de New Carlisle (237 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 1,2 M\$) et de Paspébiac (1,7 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 2,9 M\$) connaissent aussi une baisse dans le secteur résidentiel. Ce secteur décroît également dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (4,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 5,6 M\$) de la MRC de La Haute-Gaspésie, ainsi que dans les municipalités de Grosse-Île (148 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 411 k\$) et des Îles-de-la-Madeleine (7,3 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 11,3 M\$), dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine.

Dans le secteur industriel, la MRC d'Avignon obtient de très bons résultats grâce aux valeurs enregistrées par les municipalités de Carleton-sur-Mer (877 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 56 k\$) et de Nouvelle (1,1 M\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 71 k\$). Ces municipalités ont octroyé en 2014 des permis pour des valeurs qui n'ont jamais été égalées par le passé. Cependant, les municipalités des MRC de Bonaventure (10 k\$ en 2014, moyenne 2010-2013 : 991 k\$) et des Îles-de-la-Madeleine (0 \$ en 2014, moyenne de 1,5 M\$) connaissent une année plus sombre.

L'année 2014 est excellente pour le secteur institutionnel dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, à l'exception de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine (247 k\$ en 2014, moyenne de 4,9 M\$) dans la MRC du même nom.

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
Les Îles-de-la-Madeleine	7 483	11 708	524	3 148	0	1 547	247	5 137
Le Rocher-Percé*	10 130	10 943	1 174	4 523	1 932	680	2 848	2 031
La Côte-de-Gaspé	20 340	19 252	13 257	8 906	2 459	4 785	5 664	2 539
La Haute-Gaspésie*	4 125	5 647	2 620	912	81	153	1 912	1 750
Bonaventure*	5 544	8 445	5 698	3 219	10	991	755	840
Avignon*	16 925	13 171	1 993	2 190	2 010	337	1 378	2 466
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*	64 547	69 165	25 266	22 898	6 492	8 493	12 804	14 761
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont autorisé la création de 236 logements en 2014, comparativement à 301 en 2013 (– 21,6 %). La MRC de La Côte-de-Gaspé est celle où le plus grand nombre de permis de bâtir a été accordé avec 79 logements en 2014. Dans la MRC d'Avignon, la municipalité de Carleton-sur-Mer voit son nombre de nouveaux logements atteindre un sommet en 2014 avec 55, (moyenne 2010-2013 : 21). La baisse observée en 2014 dans la MRC de Bonaventure (17 en 2014, moyenne de 37) provient essentiellement des municipalités de New Richmond (8 en 2014, moyenne de 11) et de Paspébiac (4 en 2014, moyenne de 11). Dans la MRC de La Haute-Gaspésie, le nombre de nouveaux logements à Sainte-Anne-des-Monts est en déclin (7 en 2014, moyenne de 19).

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
Les Îles-de-la-Madeleine	58	69	37	43	36	52
Le Rocher-Percé*	41	19	30	50	25	35
La Côte-de-Gaspé	78	107	91	107	79	96
La Haute-Gaspésie*	19	19	22	14	7	19
Bonaventure*	40	37	35	35	17	37
Avignon*	48	43	69	52	72	53
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*	284	294	284	301	236	291
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de médecins s'établit à 311, soit une légère augmentation de 0,6 % par rapport à 2012, après une croissance observée en 2011. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 8,4 %) s'explique davantage par une hausse du nombre d'omnipraticiens (+ 8,9 %) que du nombre de spécialistes (+ 7,5 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 1 658 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories de personnel infirmier, à l'exception des infirmières (– 2,1 %), soit les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 11,5 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 2,9 %) et les infirmières auxiliaires (+ 2,3 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	287	302	300	309	311
Omnipraticiens	n	180	189	188	196	196
Ensemble des spécialistes	n	107	113	112	113	115
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	3,03	3,19	3,18	3,29	3,34
Dentistes¹	n	27	25	25	25	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,29	0,26	0,26	0,27	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	1 614	1 621	1 615	1 629	1 658
Infirmières	n	719	700	662	625	612
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	116	131	159	174	194
Infirmières auxiliaires	n	341	340	337	351	359
Préposées aux bénéficiaires	n	438	450	457	479	493
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	17,05	17,12	17,09	17,34	17,78

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 421 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est de 60,3 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux de la cohorte précédente. Les étudiants des établissements de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine des cohortes 2005 et suivantes affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus bas que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2006 où il s'élève à 18,0 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 8,8 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 63,5 % contre 54,7 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 218 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 70,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 117 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 59,8 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (86 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (36,0 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes. Les deux seules exceptions dans la région sont à noter pour la formation préuniversitaire de la cohorte de 2004 et pour la formation technique de la cohorte de 2007. Un meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 9,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (60,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

(9,0 %) porte à 69,4 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	72,3	72,5	74,3	73,3	70,2
Hommes	73,8	62,2	64,5	65,2	65,1
Femmes	71,3	78,7	79,9	77,9	73,3
Technique	67,0	51,3	46,3	55,8	59,8
Hommes	57,4	47,1	38,2	57,7	56,7
Femmes	73,8	54,7	52,1	53,8	60,9
Accueil ou transition	47,1	47,4	38,9	34,8	36,0
Hommes	37,1	44,1	28,2	22,6	29,7
Femmes	57,6	50,0	47,1	45,7	40,8
Ensemble des programmes	67,0	61,8	59,9	63,1	60,3
Hommes	62,7	53,9	49,0	55,4	54,7
Femmes	70,2	67,2	67,0	68,4	63,5

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, Édition 2015](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 276 bacheliers proviennent de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 0,7 % (passant de 284 à 276), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est moins accentuée (– 0,7 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	284	267	268	278	276	– 0,7	– 0,7	100,0
Hommes	94	99	81	79	84	6,3	– 2,8	30,4
Femmes	190	168	187	199	192	– 3,5	0,3	69,6
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 69,6 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre sensiblement le même nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 190 en 2008 à 192 à l'exemple du Québec, dont l'effectif est pratiquement équivalent à 2008. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 3,5 %), mais de façon plus prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, cette proportion de diplômés surpasse celle du Québec (en 2012, 67,8 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes. Notons que pour cette région en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences de la santé et ceux des sciences pures et appliquées sont équivalents (14,9 %), à la différence de l'ensemble du Québec représenté par le domaine des sciences pures et appliquées (18,8 % au Québec).

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	16,5	18,7	62,7	2,1	284
2009	11,2	18,7	65,2	4,9	267
2010	17,9	13,8	64,6	3,7	268
2011	13,7	18,3	64,0	4,0	278
2012	14,9	14,9	67,8	2,5	276
Hommes					
2008	8,5	35,1	54,3	—	94
2009	—	34,3	59,6	—	99
2010	6,2	27,2	63,0	—	81
2011	7,6	39,2	50,6	—	79
2012	6,0	35,7	57,1	—	84
Femmes					
2008	20,5	10,5	66,8	—	190
2009	16,7	9,5	68,5	5,4	168
2010	23,0	8,0	65,2	3,7	187
2011	16,1	10,1	69,3	4,5	199
2012	18,8	5,7	72,4	3,1	192

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2012, la proportion est de 72,4 % chez les femmes et de 57,1 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (18,8 % c. 6,0 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (35,7 % c. 5,7 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de deux universités (tableau 8.2.3) : l'Université Laval (41,7 %) et l'Université du Québec à Rimouski (18,8 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 8,0 % des bacheliers de la région.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	36,3	35,6	32,5	45,0	41,7
Université de Montréal	%	8,8	10,9	9,0	7,6	8,0
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	—	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	13,0	12,4	10,1	8,3	5,4
Université du Québec à Montréal	%	6,0	6,7	10,1	7,6	5,4
Université du Québec à Trois-Rivières	%	4,2	2,6	3,0	1,8	4,3
Université du Québec à Chicoutimi	%	2,1	—	—	—	1,8
Université du Québec à Rimouski	%	18,3	20,2	21,6	18,3	18,8
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	2,2	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	2,2	2,5	5,4
École de technologie supérieure	%	—	—	—	—	—
Télé-université	%	—	—	—	—	—
Université McGill	%	—	2,2	—	—	—
Université Concordia	%	2,1	1,9	3,0	2,5	2,2
Université Bishop's	%	4,6	—	—	1,8	2,9
Total	n	284	267	268	278	276

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine 2 710 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 9,5 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 865 ou 31,9 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 15,7 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent environ le quart (24,9 %) des personnes diplômées en STGM de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, dont 36,4 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (54,9 %), notamment celles détenant un grade universitaire (65,2 %). En outre, les femmes sont moins présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), bien que ce ne soit pas le cas parmi les titulaires d'un grade universitaire (30,2 % dans l'ensemble du Québec).

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (46,1 % comparativement à 40,2 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, les diplômés en STGM de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine se révèlent nettement moins « jeunes » que ceux de l'ensemble du Québec : 46,1 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 57,8 % dans l'ensemble du Québec, la situation étant particulièrement marquée parmi ceux n'ayant pas de grade universitaire (40,7 % comparativement à 53,6 %).

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 710	865	1 845	25 745	4 635	21 110
Hommes	2 035	540	1 490	11 610	1 615	10 000
Femmes	675	315	360	14 135	3 020	11 110
25 à 44 ans	1 250	495	750	10 355	2 200	8 150
45 à 64 ans	1 455	360	1 100	15 395	2 435	12 965
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	75,1	62,4	80,8	45,1	34,8	47,4
Femmes	24,9	36,4	19,5	54,9	65,2	52,6
25 à 44 ans	46,1	57,2	40,7	40,2	47,5	38,6
45 à 64 ans	53,7	41,6	59,6	59,8	52,5	61,4
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 %, tandis que ceux des régions administratives varient de 17,8 % dans la région de Laval à 32,8 % dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue. La prudence étant de mise lorsque le TGN excède 25,0 %, il faut aborder avec une certaine réserve les données pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dont le TGN est de 29,8 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturelles

Après avoir pondéré la taille de sa population¹, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine – avec 31 salles de spectacles, plus de 30 institutions muséales², 6 librairies et 4 écrans répartis dans 3 cinémas –, arrive en tête du classement des régions pour le nombre d'établissements culturels par habitant, soit 137,3. Cette position est principalement attribuable aux nombres d'établissements par 100 000 habitants obtenus pour les salles de spectacles (33,2) et les institutions muséales (37,5). Par contre, la région occupe le dernier rang du classement pour le nombre d'écrans de cinéma par 100 000 habitants (4,3).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	26	31	5,1	33,2	7,5
Institutions muséales ²	36	35	8,0	37,5	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	3	0,8	3,2	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	50	50	7,3	53,6	8,4
Librairies	6	6	1,7	6,4	4,3
Cinémas et ciné-parcs	4	3	3,0	3,2	1,2
Écrans	5	4	0,5	4,3	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les statistiques portant sur les activités culturelles par 1 000 habitants obtenues pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine montrent une augmentation de la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène et des institutions muséales depuis l'année précédente. En 2012, 471 entrées par 1 000 habitants sont enregistrées pour les spectacles payants en arts de la scène comparativement à 590 entrées par 1 000 habitants en 2013. Quant au nombre d'entrées dans les institutions muséales, il passe de 2 562 à 2 682 entrées par 1 000 habitants au cours de la période. Par contre, comme en 2012, la région demeure celle où la fréquentation des cinémas est la plus basse (17^e rang au classement des régions avec 389 entrées par 1 000 habitants).

1. Parce que la taille de la population de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est inférieure à 100 000 habitants (93 240 en 2013), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Tableau 10.2

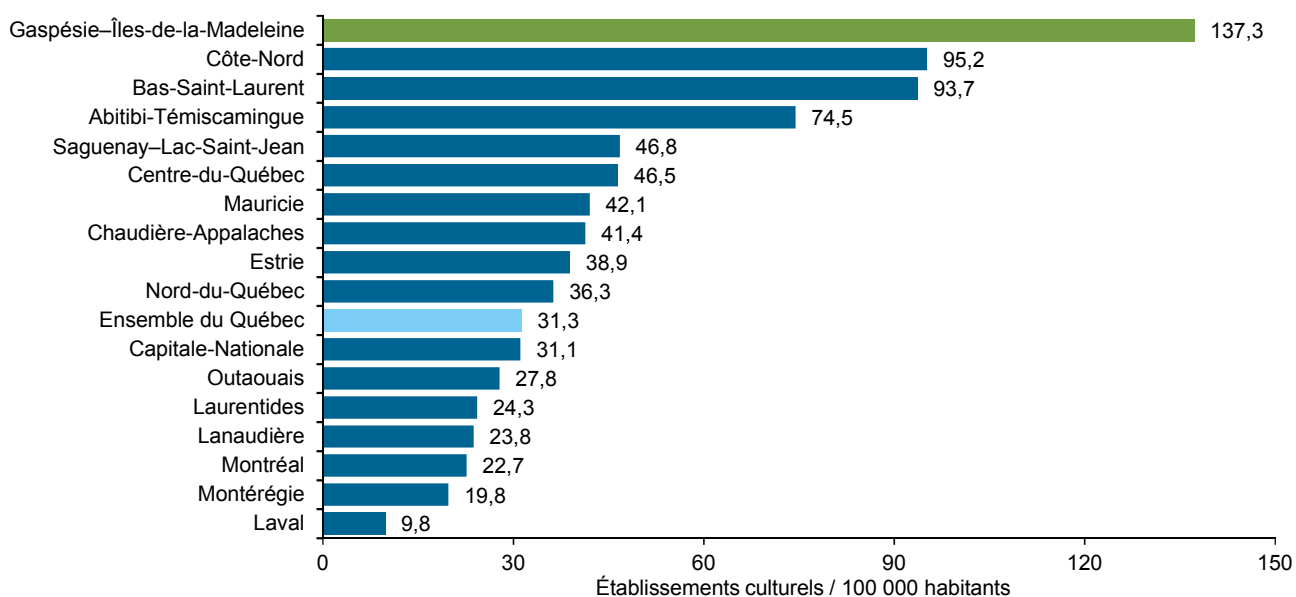
Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
2013							
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	329	3,1	3,5	2,2	2,1	1,9
Entrées	n	55 042	470,5	590,3	896,9	818,2	0,8
Assistance des cinémas							
Entrées	n	36 260	408,5	388,9	2 615,3	2 594,8	0,2
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	250 081	2 561,8	2 682,1	1 652,4	1 740,4	1,8
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs ¹	\$	10 660 831	37 722,5	36 269,3	54 086,5	54 227,5	2,4

1. Elles incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité

Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Parc marin

Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada et du réseau des parcs nationaux du Québec

sous la responsabilité de Parcs Québec. Les aires marines nationales de conservation, ou AMNC, contiennent une ou plusieurs aires centrales très protégées, entourées de zones tampons à utilisations multiples faisant l'objet d'une gestion coopérative. Le fond marin et la colonne d'eau, incluant les espèces qui y habitent, sont compris dans les AMNC. Dans les régions côtières, les terres humides, les estuaires, les îles et d'autres terres côtières peuvent aussi être incluses.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction).

Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du

revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Palements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes

certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux

de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation

reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

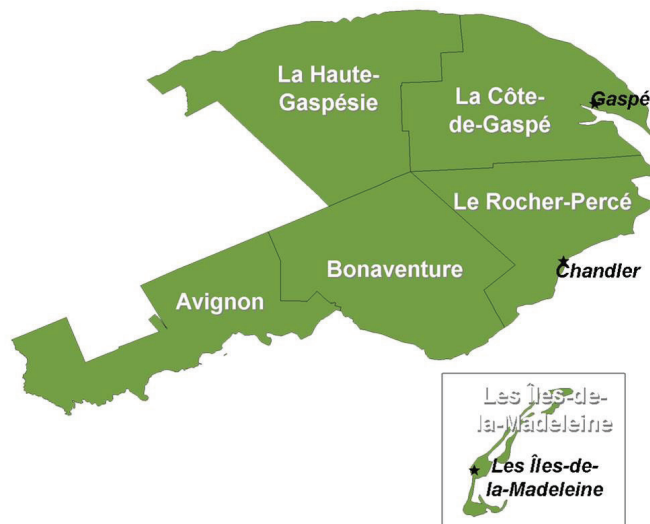
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



Superficie en terre ferme (2013) : 20 272 km²

Population (2014^p) : 92 472 habitants

Densité de population : 4,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Gaspé 15 060 habitants
- Les Îles-de-la-Madeleine 12 011 habitants
- Chandler 7 465 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière
- Cultures agricoles et élevage

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	- 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	- 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	- 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	- 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	- 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	- 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Les Îles-de-la-Madeleine	12 484	- 9,5	..	65,9	..	..	25 478	1,1	3,3
Le Rocher-Percé	17 494	- 10,2	..	58,2	..	..	21 874	1,1	9,0
La Côte-de-Gaspé	17 770	- 5,7	..	70,8	..	..	24 475	2,7	4,9
La Haute-Gaspésie	11 762	- 10,3	..	58,5	..	..	20 011	0,2	11,0
Bonaventure	17 789	- 5,2	..	66,8	..	..	23 486	2,2	5,8
Avignon	15 173	- 3,2	..	65,2	..	..	23 116	1,3	11,7
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	- 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	- 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montréal	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	- 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	- 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 8. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Superficie en terre ferme (2013)	20 272 km ²
Population totale (2014 ^e)	92 472 hab.
Densité de population	4,6 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	1,9 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	2 668,2 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	28 616 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	23 136 \$
Emplois (2014)	37,4 k
Taux d'activité (2014)	56,6 %
Taux d'emploi (2014)	47,5 %
Taux de chômage (2014)	16,4 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	7,5 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	3,34
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	60,3 %